SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date: 17/01/2023 Page 1/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SPADO_ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT

Code du produit : PV12147101 UFI : DGQ2-F009-W00E-2JKK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant multi-surfaces Concentré à diluer

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale: PROVEN ORAPI.

Adresse: 225 Allée des Cèdres.01150.SAINT VULBAS .FRANCE.

Téléphone: 0 810 400 402. Fax: 04 92 13 30 32.

FDS@orapi.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Peut produire une réaction allergique (EUH208).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Etiquetage additionnel:

EUH208 Contient EUCALYPTUS GLOBULUS OIL. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Date: 17/01/2023 Page 2/14 Version: N°1 (17/01/2023) Révision: N°3 (17/01/2023)

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition:

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 497-19-8	GHS07		50 <= x % < 100
EC: 207-838-8	Wng		
REACH: 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2, H319		
CARBONATE DE SODIUM			
CAS: 77-92-9	GHS07	[1]	10 <= x % < 25
EC: 201-069-1	Wng		
REACH: 01-2119457026-42	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335		
ACIDE CITRIQUE	5101 52 5, 11555		
CAS: 532-32-1	GHS07	[1]	2.5 <= x % < 10
EC: 208-534-8	Wng		
	Eye Irrit. 2, H319		
SODIUM BENZOATE			
CAS: 68955-19-1	GHS05		$2.5 \le x \% < 10$
EC: 273-257-1	Dgr		
REACH: 01-2119490225-39	Skin Irrit. 2, H315		
	Eye Dam. 1, H318		
SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL	Aquatic Chronic 3, H412		
ESTERS, SODIUM SALTS			
CAS: 110615-47-9	GHS05		$2.5 \le x \% < 10$
REACH: 01-2119489418-23	Dgr		
	Skin Irrit. 2, H315		
D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC,	Eye Dam. 1, H318		
C10-16-ALKYL GLYCOSIDES			
CAS: 8000-48-4	GHS02, GHS08, GHS07, GHS09		0 <= x % < 1
EC: 283-406-2	Dgr		
REACH: 01-2119978250-37	Flam. Liq. 3, H226		
	Asp. Tox. 1, H304		
EUCALYPTUS GLOBULUS OIL	Skin Irrit. 2, H315		
	Skin Sens. 1, H317		
	Aquatic Chronic 2, H411		

I imites de concentration spécifiques et estimation de la toyicité aiguë

Limites de concentration specifiques et estimation de la toxicite algue			
Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA	
CAS: 497-19-8		orale: ETA = 2800 mg/kg PC	
EC: 207-838-8			
REACH: 01-2119485498-19			
CARBONATE DE SODIUM			
CAS: 77-92-9		inhalation: ETA = 75 mg/l	
EC: 201-069-1		(poussière/brouillard)	
REACH: 01-2119457026-42		dermale: ETA = 2000 mg/kg PC	
		orale: ETA = 5400 mg/kg PC	
ACIDE CITRIQUE			
CAS: 68955-19-1	Eye Dam. 1: H318 C>= 20%		
EC: 273-257-1	Eye Irrit. 2: H319 10% <= C < 20%		
REACH: 01-2119490225-39			
SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL			
ESTERS, SODIUM SALTS			

Version: N°1 (17/01/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 3/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

CAS: 110615-47-9	Skin Irrit. 2: H315 >= 30%	
REACH: 01-2119489418-23	Eye Dam. 1: H318 C>= 12%	
	Eye Irrit. 2: H319 0% <= C < 12%	
D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC,		
C10-16-ALKYL GLYCOSIDES		
CAS: 8000-48-4		orale: ETA = 3100 mg/kg PC
EC: 283-406-2		
REACH: 01-2119978250-37		
EUCALYPTUS GLOBULUS OIL		

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation:

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser:

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- dioxyde de carbone (CO2)
- poudres

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 4/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Eviter de respirer les poussières.

Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- Allemagne - AGW (BAuA - TRGS 900, 02/2022) :

	(,	•	
CAS	VME:	VME:	Dépassement	Remarques
77-92-9		2E mg/m³		2 (I)
532-32-1		10 E mg/m ³		2 (II)

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

EUCALYPTUS GLOBULUS OIL (CAS: 8000-48-4)

Utilisation finale :TravailleursVoie d'exposition :Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 1 mg/kg de poids corporel/jour

Version: N°1 (17/01/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 5/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL: 3.52 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme 0.5 mg/kg de poids corporel/jour DNEL:

Voie d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 0.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 0.87 mg de substance/m3

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16-ALKYL GLYCOSIDES (CAS: 110615-47-9)

Travailleurs Utilisation finale:

Voie d'exposition: Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme Effets potentiels sur la santé : DNEL: 595000 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 420 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL: 35.7 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme 357000 mg/kg de poids corporel/jour DNEL:

Voie d'exposition:

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme 124 mg de substance/m3 DNEL:

SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL ESTERS, SODIUM SALTS (CAS: 68955-19-1)

Utilisation finale: Travailleurs

Voie d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme 4060 mg/kg de poids corporel/jour DNEL:

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 285 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition : Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 24 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme Effets potentiels sur la santé:

Version: N°1 (17/01/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 6/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

DNEL: 2440 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 85 mg de substance/m3

SODIUM BENZOATE (CAS: 532-32-1)

Utilisation finale: Travailleurs Contact avec la peau Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 62.5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets locaux à long terme DNEL: 0.1 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme

DNEL: 3 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques à long terme DNEL: 16.6 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Effets locaux à long terme

DNEL: 31.25 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets locaux à long terme DNEL: 0.06 mg de substance/m3

Voie d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL: 1.5 mg de substance/m3

CARBONATE DE SODIUM (CAS: 497-19-8)

Utilisation finale: Travailleurs

Inhalation Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé: Effets locaux à long terme DNEL: 10 mg de substance/m3

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition: Inhalation

Effets locaux à long terme Effets potentiels sur la santé: DNEL: 5 mg de substance/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

EUCALYPTUS GLOBULUS OIL (CAS: 8000-48-4)

Compartiment de l'environnement :

PNEC: 0.134 mg/kg

Eau douce Compartiment de l'environnement : PNEC: 2.04 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer

Version: N°1 (17/01/2023) Révision: N°3 (17/01/2023) PROVEN ORAPI

Date: 17/01/2023 Page 7/14

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

PNEC: 0.204 mg/l

Sédiment d'eau douce Compartiment de l'environnement :

0.665 mg/kg PNEC:

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC: 0.0665 mg/kg

Usine de traitement des eaux usées Compartiment de l'environnement :

PNEC: 10 mg/l

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16-ALKYL GLYCOSIDES (CAS: 110615-47-9)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 0.654 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC: 0.176 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC: 0.018 mg/l

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 1.516 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC: 0.065 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Usine de traitement des eaux usées

PNEC: 5000 mg/l

SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL ESTERS, SODIUM SALTS (CAS: 68955-19-1)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 631 µg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC: $98 \mu g/l$

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC: $9.8 \mu g/l$

Compartiment de l'environnement : Eau à rejet intermittent

PNEC: $13 \mu g/l$

Sédiment d'eau douce Compartiment de l'environnement :

PNEC: 3.45 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC: $345 \mu g/kg$

Compartiment de l'environnement : Usine de traitement des eaux usées

PNEC: 6.8 mg/l

SODIUM BENZOATE (CAS: 532-32-1)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 0.276 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC: 0.13 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer

Version: N°1 (17/01/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 8/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

PNEC: 0.013 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau à rejet intermittent

PNEC: $305 \mu g/l$

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 1.76 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC: 0.176 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Usine de traitement des eaux usées

PNEC: 10 mg/l

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 29.2 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce 0.44 mg/lPNEC:

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC: 0.044 mg/l

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 7.52 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC: 0.752 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation de poudres ou émission de poussières, il est nécessaire de porter des lunettes masque conformes à la norme NF EN166.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

- Protection respiratoire

Eviter l'inhalation des poussières.

Type de masque FFP:

Porter un demi-masque filtrant contre les poussières à usage unique conforme à la norme NF EN149/A1.

Classe:

- FFP1

Version: N°1 (17/01/2023)

PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Date: 17/01/2023 Page 9/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387/A1 :

- A1 (Marron)

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique: Solide.

Couleur

Bleu Odeur

Seuil olfactif: Non précisé.

Eucalyptus

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition: Non concerné.

Inflammabilité

Non précisé. Inflammabilité (solide, gaz):

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé. Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation: Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

pН

Non précisé. pH en solution aqueuse: Non concerné. pH:

Viscosité cinématique

Viscosité: Non précisé.

Solubilité

Hydrosolubilité: Soluble. Liposolubilité: Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau: Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C): Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité: Non précisé.

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

PROVEN ORAPI

Version: N°1 (17/01/2023) Révision: N°3 (17/01/2023)

Date: 17/01/2023 Page 10/14

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter:

- la formation de poussières

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deça d'une période d'observation de 21 jours.

11.1.1. Substances

Toxicité aiguë:

EUCALYPTUS GLOBULUS OIL (CAS: 8000-48-4)

Par voie orale: DL50 = 3100 mg/kg

SODIUM BENZOATE (CAS: 532-32-1)

Par voie orale: DL50 > 2000 mg/kg

Espèce: Rat

Par voie cutanée: DL50 > 2000 mg/kg

Espèce : Lapin

Par inhalation (Poussières/brouillard): CL50 > 12.2 mg/l

Espèce: Rat

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Par voie orale: DL50 = 5400 mg/kg

Espèce : Souris

DL50 = 2000 mg/kgPar voie cutanée:

Espèce: Rat

Par inhalation (Poussières/brouillard): CL50 = 75 mg/l

Espèce : Autres

CARBONATE DE SODIUM (CAS: 497-19-8)

Par voie orale: DL50 = 2800 mg/kg

Espèce: Rat

DL50 > 2000 mg/kg Par voie cutanée:

Espèce : Lapin

Autres lignes directrices

PROVEN ORAPI

Date: 17/01/2023 Page 11/14 Version: N°1 (17/01/2023) Révision: N°3 (17/01/2023)

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Espèce: Lapin

OCDE Ligne directrice 404 (Effet irritant/corrosif aigu sur la peau.)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Espèce: Rat

11.1.2. Mélange

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

11.2. Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL ESTERS, SODIUM SALTS (CAS: 68955-19-1)

CL50 = 17 mg/lToxicité pour les poissons :

Espèce: Cyprinus carpio Durée d'exposition : 96 h

OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

CE50 = 15 mg/lToxicité pour les crustacés :

Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les algues : CEr50 = 20 mg/l

Espèce: Scenedesmus subspicatus

Durée d'exposition: 72 h

CARBONATE DE SODIUM (CAS: 497-19-8)

CL50 = 300 mg/lToxicité pour les poissons :

> Espèce: Lepomis macrochirus Durée d'exposition : 96 h

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16-ALKYL GLYCOSIDES (CAS: 110615-47-9)

CL50 = 2.95 mg/lToxicité pour les poissons :

Espèce: Brachydanio rerio Durée d'exposition : 96 h

OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 7 mg/l

> Espèce: Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h

CEr50 = 12.5 mg/lToxicité pour les algues :

Espèce: Desmodesmus subspicatus

Durée d'exposition : 72 h

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

SODIUM BENZOATE (CAS: 532-32-1)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 484 mg/l

Durée d'exposition : 96 h

Toxicité pour les crustacés : CE50 > 100 mg/l

Espèce: Daphnia magna

PROVEN ORAPI

Date: 17/01/2023 Page 12/14 Version: N°1 (17/01/2023) Révision: N°3 (17/01/2023)

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Durée d'exposition : 96 h

CEr50 > 30.5 mg/lToxicité pour les algues :

Durée d'exposition : 72 h

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 440 mg/l

Espèce: Leuciscus idus Durée d'exposition: 48 h

OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 1.535 mg/l

> Espèce: Daphnia magna Durée d'exposition : 24 h

OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

Toxicité pour les algues : NOEC = 425 mg/l

Durée d'exposition : 7 jours

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Substances

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16-ALKYL GLYCOSIDES (CAS: 110615-47-9)

Rapidement dégradable. Biodégradation:

SULFURIC ACID, MONO-C12-18-ALKYL ESTERS, SODIUM SALTS (CAS: 68955-19-1)

Biodégradation: Rapidement dégradable.

SODIUM BENZOATE (CAS: 532-32-1)

Biodégradation: Rapidement dégradable.

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

Biodégradation: Rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Substances

ACIDE CITRIQUE (CAS: 77-92-9)

log Koe > -1.8Coefficient de partage octanol/eau:

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Version: N°1 (17/01/2023) PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Date: 17/01/2023 Page 13/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

- Informations relatives à l'emballage :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- moins de 5% : agents de surface anioniques
- moins de 5% : agents de surface non ioniques
- parfums
- agents conservateurs

sodium benzoate

- fragrances allergisantes:

d-limonene

- Nomenclature des installations classées (Version 52 de décembre 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3):

Régime Rayo	าท
	011
A 3	
A 2	
D	
	A 3 A 2 D

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

Version: N°1 (17/01/2023) PROVEN ORAPI

SPADO ULTRA DOSE MULTI-SURFACES ECOCERT - PV12147101

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Date: 17/01/2023 Page 14/14

Révision: N°3 (17/01/2023)

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

•	*
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations:

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CEr50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.

NOEC: La concentration sans effet observé.

REACH: Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ETA: Estimation Toxicité Aiguë

PC: Poids Corporel

DNEL : Dose dérivée sans effet.

PNEC : Concentration prédite sans effet. UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL: Short-term exposure limit TWA: Time Weighted Averages VLE: Valeur Limite d'Exposition. VME: Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods. IATA: International Air Transport Association.

OACI: Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK: Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS07: Point d'exclamation.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : Très persistante et très bioaccumulable. SVHC : Substance of Very High Concern.